

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE  
GENERALE

UN LIBRARY

NOV 14 1979



Distr.  
GENERALE  
A/C.5/34/33  
9 novembre 1979  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Point 98 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Demandes de crédits révisées pour le chapitre 28 J. 3 - Formation du personnel  
(commissions régionales)

Programme de formation de traducteurs anglais et français  
à la Commission économique pour l'Afrique

Rapport du Secrétaire général

1. A sa trente-deuxième session, l'Assemblée générale a approuvé un rapport du Secrétaire général (A/C.5/32/35) concernant le lancement d'un programme de formation de traducteurs-rédacteurs anglais et français à la Commission économique régionale pour l'Afrique (CEA), afin de surmonter les difficultés croissantes que le Secrétariat éprouve à trouver des traducteurs-rédacteurs anglais et français qualifiés pour pourvoir les postes vacants, en particulier à la CEA mais aussi au Siège et dans d'autres bureaux extérieurs.
2. Dans sa proposition, le Secrétaire général déclarait que le programme serait réexaminé à la fin de chaque année et que, d'après l'expérience acquise, des propositions concernant son maintien ou son extension éventuelle à d'autres commissions régionales seraient soumises à l'Assemblée générale (A/C.5/32/35, par. 4).
3. Le premier programme de cours, ouvert en septembre 1978, s'est achevé en mai 1979. Huit stagiaires choisis par voie de concours ont reçu pendant neuf mois une formation intensive aux techniques de la traduction et de la rédaction. Ils se sont ensuite présentés à l'examen officiel de recrutement de traducteurs de l'Organisation des Nations Unies et deux d'entre eux ont subi ces épreuves avec succès, l'un comme traducteur anglais et l'autre comme traducteur français. Le deuxième programme de formation, pour lequel des crédits avaient été ouverts par décision de l'Assemblée générale, a commencé en octobre 1979 et doit se terminer en juin 1980.

4. Le recrutement des deux stagiaires africains qui ont été reçus contribuera à atténuer en 1979 la pénurie de traducteurs anglais et français à la Commission économique pour l'Afrique, où ils prendront initialement leurs fonctions. Toutefois, comme il est de plus en plus difficile de recruter des traducteurs anglais et français qualifiés, ainsi que le note le Secrétaire général au paragraphe 26 de son rapport sur la composition du Secrétariat (A/34/408), il apparaît nécessaire de poursuivre le programme de formation de traducteurs, afin de s'assurer ainsi une source supplémentaire de recrutement du personnel.

5. Cela étant, le Secrétaire général recommande de maintenir le programme de formation de traducteurs anglais et français à la CEA pendant l'exercice biennal 1980-1981.

6. Vu la nature et le but du programme de formation de traducteurs, il importe que les fonctionnaires chargés d'organiser et de diriger ce programme possèdent, outre d'autres qualifications, l'expérience requise avec l'Organisation dans ce domaine. En conséquence, on compte en règle générale satisfaire aux besoins en personnel du programme en détachant, au lieu d'affectation, du personnel qualifié du Siège ou de Genève selon la méthode normalement utilisée pour les affectations de fonctionnaires des services linguistiques aux commissions régionales.

7. Le montant estimatif des crédits à prévoir au chapitre 28 J pour l'exécution du programme de formation s'élève à 362 300 dollars pour l'exercice biennal 1980-1981 et se décompose comme suit :

	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
<u>Étudiants</u>		
Entrevues : frais de voyage et indemnité de subsistance de deux jours pour 15 étudiants chaque année	23 300	
Formation : frais de voyage pour dix étudiants chaque année	16 000	
allocations versées à dix étudiants pendant neuf mois chaque année, à raison de 750 dollars E. U. par mois	<u>135 000</u>	
		174 300
<u>Chef du programme de formation/instructeur</u>		
Traitement et dépenses communes de personnel pour un poste temporaire (P-4) (chef du programme de formation)	89 400	
Traitement et dépenses communes de personnel pour un poste temporaire (P-3) (instructeur)	<u>74 600</u>	
		164 000

/...

	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
<u>Services de secrétaire</u>		
Neuf mois de travail d'agent des services généraux chaque année		9 500
<u>Insertion d'annonces</u>		5 000
<u>Fournitures et documentation</u>		6 500
<u>Mobilier et matériel</u>		3 000
		<u>          </u>
	Total	362 300
		=====

8. En outre, un crédit de 35 300 dollars devrait être ouvert au chapitre 31 (Contributions du personnel), montant qui serait compensé par l'inscription d'un montant équivalent au chapitre premier des recettes.

-----